

# SEANCE DU 02 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le deux avril, le conseil municipal de la commune de VILLESPIY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Maryse LALA-LAFFONT, Maire.

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, HODENT Monique, DERKAOUI Abdelkader, FONTES Jean-Marc, PILLIERE-MEIGNOTTE Annie, BARDOU Raymonde, SELARIES Pierre, JAMMES Aline, LANG Christophe, DJINEKOU Magloire, MARSHALL Emilie.

Date de la convocation : 24 mars 2026

---

## • COMMISSION COMMUNALE APPEL D'OFFRES

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de constituer une commission d'appel d'offres, composée de trois titulaires et deux suppléants.

Le conseil municipal, procède à l'élection des trois représentants titulaires et deux représentants suppléants du conseil municipal pour constituer la commission d'appel d'offres. Celle-ci est composée comme suit :

Titulaires : Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Maryse LALA-LAFFONT.

Suppléants : Aline JAMMES, Magloire DJINEKOU.

## • INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Madame le Maire rappelle à ses collègues que suite à la loi N°92-108 du 3 février 1992, et celle du 5 avril 2000, l'article L. 2123-23 du CGCT, relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux, le conseil municipal doit décider le montant des indemnités de fonction à verser au Maire et aux Adjointes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer au Maire et à ses Adjointes l'indemnité prévue, soit

- Pour madame Maryse LALA-LAFFONT, Maire  
28,1% de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour madame Monique HODENT, 1ère Adjointe  
10.89% de l'indice brut 1027 de la fonction publique
- Pour monsieur Abdelkader DERKAOUI, 2ème Adjoint  
10,89 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique

## • DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122.22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire la délégation suivante :

-Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, avec un montant maximum de 2 500 €.

## • MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

### SGEPI :

Titulaires : Maryse LALA-LAFFONT, Pierre SELARIES, Abdelkader DERKAOUI

Suppléant : Emilie MARSHALL

### CCPLM :

Titulaire : Maryse LALA-LAFFONT

Suppléant : Monique HODENT

**BUDGET, FINANCES, ADMINISTRATION GENERALES :**

Monique HODENT, Jean-Marc FONTES, Abdelkader DERKAOUI, Raymonde BARDOU (déléguée aux ressources humaines), Aline JAMMES.

**TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME - ACCESSIBILITE - SECURITE - BATIMENTS :**

Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Pierre SELARIES, Monique HODENT, Abdelkader DERKAOUI.

**ACTIVITÉ PAYSAGERE, PATRIMOINE, EVENEMENTIEL :**

Annie PILLIERE-MEIGNOTTE, Abdelkader DERKAOUI, Pierre SELARIES, Emilie MARSHALL.

**BULLETIN MUNICIPAL :**

Monique HODENT, Pierre SELARIES, Aline JAMMES.

**CULTURE - VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIELLE - ACTIVITE SPORTIVE :**

Emilie MARSHALL, Aline JAMMES.

**APPEL D'OFFRES :**

Titulaires : Jean-Marc FONTES, Raymonde BARDOU, Maryse LALA-LAFFONT.  
Suppléants : Aline JAMMES, Magloire DJINEKOU.

**SANTÉ, MOBILITÉ :**

Abdelkader DERKAOUI, Aline JAMMES, Emilie MARSHALL.

***SYNDICATS INTERCOMMUNAUX***

**SYNDICAT DU FRESQUEL :**

Titulaire : Monique HODENT  
Suppléant : Christophe LANG

**ATD 11 :**

Titulaire : Jean-Marc FONTES  
Suppléant : Christophe LANG

**POMPES FUNEBRES :**

Titulaire : Monique HODENT  
Suppléant : Aline JAMMES

**SYADEN :**

Titulaire : Jean-Marc FONTES  
Suppléant : Christophe LANG

***CORRESPONDANTS***

**DÉFENSE** : Christophe LANG

**TEMPÊTE** : Abdelkader DERKAOUI

Villespy, le 07/04/2026  
Le Maire

